

Bonjour à toutes et tous

Combien il est important que nous soyons, nombreux, unis et rassemblés autour de la défense de notre hôpital, et pour l'accès aux soins pour tous et partout

Réaffirmons d'abord notre soutien à tout le personnel hospitalier : du Docteur à la dame qui passe la serpillière en contrat de travail précaire auprès d'un prestataire de service. Ils persévèrent dans leur mission de service public malgré la **dégradation constante des moyens qu'on leur accorde pour faire leur travail au service de ceux qui souffrent**. Et de plus, depuis plus d'un an, ils subissent une forme de stigmatisation.

Nous voulons montrer aux pouvoirs publics, c'est-à-dire, au Président de la République, au gouvernement, aux élus nationaux, aux hauts fonctionnaires, qui dirigent les diverses grandes administrations du pays, nous voulons montrer que ce territoire de montagne vit, résiste, et refuse le déclin qui n'a que trop duré. Il est urgent de stopper la dégradation continue de l'accès aux soins ici comme ailleurs dans le département et partout dans le pays.

Ensemble nous voulons tordre le cou à la mauvaise réputation faite à cet hôpital. Les difficultés actuelles et celles qu'il a précédemment rencontrées, sont d'abord de la responsabilité de ceux qui ne lui ont pas donné les moyens de fonctionner correctement.

Nous voulons le maintien d'un hôpital complet comme s'y est engagé le ministre Rousseau le 4 dec 2023 même si nous ciblons ce jour 4 priorité.

Ces priorités font l'objet d'une pétition que plusieurs milliers d'entre vous ont déjà signé.

RÉOUVRIR les urgences la nuit à Remiremont. Elles sont fermées la nuit depuis 69 jours aujourd'hui.

On nous dit il n'y a plus de médecins. Ce n'est pas tout à fait exact. Même si nous ne nions pas la crise de démographie médicale, il y en a encore des docteurs ; seulement ils quittent le service public.

De notre point de vue, qui rejoint, semble -t-il, celui de nombreux Présidents de Commissions médicales d'Etablissement, pour que l'hôpital public redevienne

attractif et que l'on enrayer la fuite des praticiens ~~observée~~, il y a deux décisions à prendre :

- 1- Demander à tous les médecins de participer à la permanence des soins. Cette obligation a été supprimée en 2002 !
- 2- Négocier rapidement des niveaux de rémunérations équivalents entre public et privé

La maternité doit rester ouverte au-delà du 6 avril 2024 et il faut maintenir le service de pédiatrie néonatalogie qui est l'angle mort dans le discours du directeur. Une sage-femme hospitalière du département nous a écrit un long plaidoyer pour le maintien des maternités de proximité, vous pourrez le retrouver sur notre site. J'ai retenu ces trois phrases que je vous cite :

« Sabrer nos maternités : c'est léser le berceau de notre société. »

« Le berceau de la société réside dans la MATERNITÉ, et notamment dans LES MATERNITÉS ! »

« Il n'est pas difficile de considérer que les conditions d'une grossesse et d'une naissance ont un impact non négligeable sur les compétences parentales et le développement futur de l'enfant ! »

Enfin il faut former en nombre des médecins, des soignants. On nous dit que le numerus clausus est supprimé ; dans la réalité l'augmentation des promotions est infime et les universités qui sont maintenant autonomes, disent qu'elles n'ont pas les moyens de faire davantage.

Ces priorités relèvent à la fois des décisions locales et régionales et surtout nationales.

Au niveau local et régional, nous plaidons pour des coopérations inter hospitalière et non des fusions, entre hôpitaux vosgiens et avec le CHU : Par exemple pour une égale répartition des internes et des internes de spécialité, par la mise en place de consultations avancées notamment en ophtalmologie avec opération de la cataracte et en dermatologie avec St Dié et Epinal, ce qui redonnerait de l'attractivité à l'hôpital.

Au niveau national, nous constatons des freins majeurs à un bon système de santé : la volonté de réduire les dépenses publiques de santé et de favoriser le

secteur privé. Avec notre Coordination Nationale nous pensons qu'il est nécessaire d'améliorer les recettes de la sécurité sociale.

En clôture des prise de parole, Cl Grivel , vice pdt de l'Ademat-h, présentera les pistes de travail à ouvrir suite à cette manifestation.

Permettez-moi de terminer en rappelant la conclusion de ma première intervention ici, il y a 8 ans, le 9 mars 2016, au nom du tout jeune comité de défense de la maternité qui venait de se constituer :

« le citoyen a plus de pouvoir qu'il ne croit ! »